



21 JANVIER 2009

## Comment savoir si ça sent le roussi dans son entreprise

En cette période de débandade économique, il vous semble humer une odeur de plan social dans l'air au sein de votre propre entreprise. A quel moment faut-il s'inquiéter, et éventuellement envisager de prendre le large ? Afin de savoir si sa boîte bat de l'aile, voici les signes qui doivent mettre la puce à l'oreille.

- **Si la direction ne communique plus** : flux d'informations contradictoires sur les résultats de la société, communication soudain opaque, voire inexistante ... Ces indicateurs constituent les principaux signaux d'alerte. « Une entreprise qui se porte bien est une entreprise qui communique, indique Joëlle Tubiana, consultante pour le cabinet Euroland Consulting. Il arrive également que tout ou partie du comité de direction se fasse virer, sans pot de départ ou sans qu'aucune communication ne soit faite en interne à ce sujet. C'est le signe de fortes tensions au sein de l'entreprise ».
- **Si des projets sont reportés sans explication à une date non précisée**. Dans la même veine, attention si l'entreprise arrête de faire appel à la sous-traitance.
- **Si les recrutements sont bloqués** : « quand l'entreprise va mal, ce que l'on coupe en premier, c'est l'intérim », indique Joëlle Tubiana. Si vous constatez que l'on pousse les CDD et les seniors vers la porte ou si des créations de postes sont avortées, c'est le moment de tirer la sonnette d'alarme.
- **Si des restrictions budgétaires se font sentir** : les coupes budgétaires se traduisent également, dans une moindre mesure, par la réduction des frais de représentation (limitation des séminaires...) ou des prestations de services (arrêt des abonnements aux journaux...). Dans le pire des cas, les difficultés financières peuvent entraîner des salaires ou des factures non payées dans les petites sociétés.
- **Attention aux rumeurs** : « pour savoir ce qui se passe dans son entreprise, radio-moquette marche toujours très bien », indique Joëlle Tubiana. Il s'agit en général de la première source d'information dont on dispose ; cependant, veillez à prendre du recul. « La rumeur est un indicateur de climat, non de réalité », précise Philippe Tramond, directeur du cabinet de conseil Pilotis. Et attention aux prédictions trop pessimistes. « Afin de relativiser, il faut chercher à savoir si son entreprise a déjà réussi à surmonter des caps difficiles », conseille Joëlle Tubiana.
- **Quels sont ceux qui peuvent vous informer ?** Afin d'obtenir les nouvelles les plus fraîches possibles, mieux vaut bénéficier d'un réseau d'informateurs au sein de sa boîte. En premier lieu à la direction du personnel : « les DRH sont la plaque tournante de l'entreprise, indique Philippe Tramond. Les clients, les fournisseurs et les prestataires en savent également beaucoup ». Par ailleurs, la législation oblige l'entreprise à tenir informés les représentants syndicaux : ces derniers peuvent donc s'avérer de bonnes sources d'information. A bon entendeur...

Catherine Quignon